



DISTRICT D'EURE ET LOIR DE FOOTBALL

## FEUILLE DE FRAIS



des Officiels: Arbitres, Arbitres-Assistants, Observateurs et  
Formateurs opérant pour le compte  
du District d'Eure-et-Loir

BAREME APPLICABLE SAISON 2018/2019

NOM et ADRESSE (Ville et code postal) de la personne effectuant le déplacement:

Caractère de la mission accomplie: Arbitre/ Arbitre-assistant/Observateur/Formateur:

Date et lieu de la mission:

Equipes en présence et  
Division:

Distance kilométrique (voir désignation):

km

kilométrage aller/retour

0,37 €

Indemnité de déplacement :

€

Indemnité d'équipement:

€

---

Total:

€

Soit

€

par club

Signature :